

Février 2022

La nécessaire transition écologique



Bertrand Schepper
chercheur

La relance qu'entendent piloter les gouvernements dans le contexte post-COVID soulève des questions quant aux défis environnementaux que doivent par ailleurs relever les nations industrialisées. La multiplication des problèmes environnementaux (événements climatiques extrêmes, perte de biodiversité, déforestation, contamination des sols et des ressources hydriques, pollution atmosphérique, réchauffement climatique, etc.) menace les écosystèmes planétaires et met en évidence l'urgence de transformer nos modes de production, de consommation et de transport. Les moyens pour y parvenir ne font cependant pas l'unanimité. Dans cette fiche, nous nous penchons sur le cas du Québec et de ses industries polluantes pour réfléchir aux moyens de réaliser une transition écologique juste.

01. Qu'est-ce qu'une transition écologique juste ?

Bien que les conséquences de la crise environnementale sur les conditions de vie planétaires soient aujourd'hui bien documentées, certains continuent d'opposer le développement économique aux efforts nécessaires pour ramener l'humanité sur une trajectoire climatique viable. C'est face à ces débats qu'est apparue la notion de transition juste, qui vise la construction d'une économie faible en carbone et qui offre un emploi décent à tous et à toutes. Pour y parvenir, des balises gouvernementales et une acceptation sociale de la part de la population sont nécessaires. L'intervention de l'État doit être orientée vers la mise en place d'un tissu industriel qui assure la résilience économique, l'inclusion sociale et le respect de l'intégrité des écosystèmes¹.

Faits saillants

- Les émissions de gaz à effet de serre par habitant·e au Québec dépassent largement la moyenne mondiale.
- Le Québec peine à atteindre ses objectifs environnementaux, qui sont pourtant peu ambitieux en regard des prescriptions des spécialistes du climat.
- Pour atteindre ses cibles, le Québec doit planifier une transition juste qui éviterait de dévitaliser les régions où les industries polluantes sont les plus implantées.
- Il existe des industries, comme l'efficacité énergétique et le transport en commun, capables de générer des emplois compatibles avec nos objectifs environnementaux.

¹ Julia POSCA et Bertrand SCHEPPER, *Qu'est-ce que la transition juste ?*, IRIS, 2020, p. 36, <https://iris-recherche.qc.ca/publications/qu-est-ce-que-la-transition-juste/>.

02. Le Québec est-il engagé dans un processus de transition écologique ?

Selon plusieurs, dont le premier ministre François Legault, le Québec est un chef de file en matière de lutte contre les changements climatiques et l'État qui pollue le moins en Amérique du Nord². En changeant d'étalon, on constate toutefois que le Canada et les États-Unis sont parmi les pays les plus polluants de la planète. Comme le montre le graphique 1, les Québécois-es émettent plus du double de gaz à effet de serre (GES) que la moyenne mondiale, près de 50 % plus que la moyenne européenne et près de 20 % plus que la Norvège, une région aussi habituée aux hivers rigoureux.

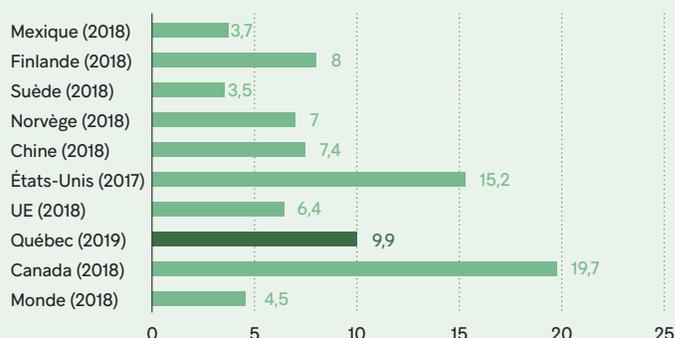
Certes, le Québec avait diminué en 2019 ses émissions de GES de 2,7 % par rapport à 1990³. Or, pour 2030, le gouvernement s'est fixé un objectif de réduction des émissions de 37,5 %, une cible qui ne peut même pas être considérée comme ambitieuse⁴. À titre comparatif, l'Union européenne a, sur la même période, diminué ses émissions de 25,9 %⁵.

Le graphique 2 présente l'évolution des objectifs de réduction des émissions de GES du Québec de 1990 à 2030 en lien avec les différentes phases de crise et de reprise économiques. On remarque, d'une part, que l'écart entre les émissions réelles et les objectifs reste très important. Cela nous permet, d'autre part, de constater que les émissions de GES baissent lorsque l'économie est au ralenti, mais que, lors des reprises économiques, elles ont tendance à augmenter rapidement. En ce sens, nous pouvons nous attendre à une diminution pour 2020, mais à des hausses en 2021 et en 2022⁶.

- 2 Patrice BERGERON, « Le Québec à la COP26 : François Legault veut "mettre un peu de pression" », *Le Soleil*, 2 novembre 2021.
- 3 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC, QUÉBEC), *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2019 et leur évolution depuis 1990, 2020*, p. 16.
- 4 Afin d'atteindre les objectifs fixés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, il faudrait viser une diminution des émissions de 41,9 %. Voir Renaud GIGNAC et Bertrand SCHEPPER, *Au-delà du jeu des comparaisons, une approche fondée sur la science et l'équité : le budget carbone du Québec*, IRIS, octobre 2015, 12 p.
- 5 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, *Panorama européen des gaz à effet de serre : Émission de GES dans l'UE à 27 en 2019*, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2022/8-panorama-europeen-des-gaz-a> (consulté le 12 janvier 2022) ; MELCC, *op. cit.*, p. 23.
- 6 En raison des mesures de confinement liées à la COVID-19, les émissions mondiales de GES devraient avoir diminué d'environ 5,4 % en 2020 par rapport à 2019. Cependant, on estime qu'en 2021, les émissions de GES mondiales ont connu une hausse de 4,9 %. Les données pour le Québec ne sont pas disponibles pour le moment. Voir GLOBAL CARBON PROJECT, *The Carbon budget 2021*, 4 novembre 2021, <https://www.globalcarbonproject.org/carbonbudget/21/presentation.htm>.

GRAPHIQUE 1

Émissions de CO₂ par habitant-e (en Mt d'éq. CO₂)



SOURCES : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2018 et leur évolution depuis 1990, 2020* ; Gouvernement du Canada, *Émissions de gaz à effet de serre, 13 décembre 2021*, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html> ; Banque mondiale, *Émissions de CO₂ (tonnes métriques par habitant)*, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.CO2E.PC?end=2018&start=2005>.

GRAPHIQUE 2

Évolution et cibles des émissions de GES du Québec de 1990 à 2030 (en Mt d'éq. CO₂)



SOURCES : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Tableaux des émissions annuelles de gaz à effet de serre au Québec de 1990 à 2019*, <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/tableaux-emissions-annuelles-GES-1990-2019.pdf>, et *Engagements du Québec : Nos cibles de réduction d'émission de GES*, <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/engagement-quebec.asp> (consulté le 12 janvier 2022).

En somme, le Québec a encore beaucoup à faire pour atteindre ses cibles, d'autant plus que le gouvernement prétend pouvoir atteindre la carboneutralité (lorsqu'une économie n'émet plus de GES ou qu'elle compense entièrement ceux qu'elle émet en les absorbant) en 2050. Si le gouvernement Legault a su chiffrer une partie des mesures qu'il compte mettre en place d'ici 2030, il lui reste à trouver plus de 50 % des réductions qu'il désire réaliser⁷.

Le gouvernement compte principalement sur deux stratégies pour atteindre ses objectifs : la première consiste à accentuer la mobilité électrique en encourageant la mise en circulation de 1,5 million de voitures électriques sur les routes du Québec d'ici 2030. La seconde vise une diminution des émissions de GES des entreprises privées grâce au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE), qui est une forme de Bourse du carbone.

03. Cela sera-t-il suffisant ?

L'électrification des transports au Québec aura sans contredit des effets bénéfiques sur l'environnement. Les GES de ce secteur comptaient en 2019 pour 36,5 % des émissions au Québec⁸. Cependant, avec près de 5,3 millions de véhicules de promenade en circulation au Québec, dont plus de 2,1 millions sont des véhicules utilitaires sport (VUS)⁹, les objectifs que s'est donnés le gouvernement sont nettement insuffisants. De plus, en adoptant des politiques favorisant largement la voiture, l'État contribue à l'étalement urbain, ce qui peut entraîner une hausse des émissions de GES sur le territoire.

En ce qui a trait au SPEDE, dans le cadre duquel les grands émetteurs échangent des crédits équivalant à une tonne d'émission de GES, les résultats sont inférieurs aux attentes, puisque les prix n'y sont pas suffisamment élevés. La tonne de carbone s'élève aujourd'hui à environ 30 \$ dans le cadre du SPEDE¹⁰. Or, le directeur parlementaire du budget du Canada estimait que, pour atteindre les objectifs de Paris, le Canada devait faire passer la tonne de carbone à 102 \$

d'ici 2030¹¹. La Commission de l'écofiscalité du Canada, composée de plusieurs membres de l'industrie privée, recommandait pour sa part un prix de 210 \$ en 2030 pour entraîner un effet considérable sur la consommation¹².

Cela dit, comme le secteur industriel compte pour près de 29,4 % des émissions de GES au Québec¹³, certains secteurs devront absolument être réformés, voire abandonnés, afin d'atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Les 10 entreprises ou usines les plus polluantes au Québec font partie des industries de la fabrication du ciment, du raffinage, de la fabrication de l'aluminium et de la transformation de minerai. À eux seuls, ces établissements émettent 11,8 % des émissions du Québec¹⁴ et emploient 10 253 personnes¹⁵. Ces industries, auxquelles on peut ajouter celle des pâtes et papiers¹⁶, n'auront ainsi d'autre choix que de réduire drastiquement leur empreinte écologique. Cette exigence risque d'avoir un impact sur les régions où elles sont implantées. Si cette forme de décroissance n'est pas planifiée, ce sont donc des communautés entières qui en souffriront. C'est pourquoi le gouvernement doit mettre en place dès maintenant une politique industrielle orientée vers la transition écologique juste. À l'inverse, le principe d'autorégulation à la base du SPEDE semble voué à l'échec.

04. Pistes de réflexion

Pour opérer ce type de transition, le gouvernement doit dès maintenant prévoir les fonds pour être en mesure de financer la réorientation ou la retraite anticipée d'employé-e-s œuvrant dans les secteurs polluants, encourager la diversification des économies régionales où sont présentes ces industries et faciliter les investissements dans des secteurs permettant de diminuer l'empreinte carbone de la population québécoise.

7 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Plan pour une économie verte 2030 : Plan de mise en œuvre 2021-2026*, 2020, p. 26 ; MELCC, *Tableaux des émissions annuelles de gaz à effet de serre au Québec de 1990 à 2017*, 2 p., <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2017/tableaux-emissions-annuelles-GES-1990-2017.pdf> ; MELCC, *Engagements du Québec : Nos cibles de réduction d'émission de GES*, <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/engagement-quebec.asp> (consulté le 13 décembre 2021), calculs de l'auteur.

8 MELCC, *Inventaire québécois...*, op. cit., p. 23.

9 Stéphane BAILLARGEON, « Avec 50 000 nouvelles immatriculations de plus que l'an dernier, 2020 serait-elle l'année de l'auto solo ? », *Le Devoir*, 4 septembre 2020.

10 Sans compter que les participants peuvent procéder à des échanges de gré à gré à des prix concurrentiels ou profiter de crédits offerts gratuitement par le gouvernement. Vincent BROUSSEAU-POULIOT, « Polluer coûtera plus cher », *La Presse*, 27 août 2021.

11 Marc GODBOUT, « La taxe sur le carbone devra augmenter pour atteindre les cibles canadiennes », *Radio-Canada*, 13 juin 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1183321/taxe-carbone-cibles-canadiennes-accord-paris-directeur-parlementaire-budget>.

12 LA PRESSE CANADIENNE, « La taxe carbone devra augmenter à 210 \$ d'ici 2030, selon une commission », *Radio-Canada*, 27 novembre 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1407054/la-taxe-carbone-devra-augmenter-a-210-dici-2030-selon-une-commission>.

13 MELCC, *Inventaire québécois...*, op. cit., p. 23.

14 MELCC, *Inventaire québécois...*, op. cit., calculs de l'auteur.

15 ICRIQ, *Répertoire d'entreprises du Québec*, décembre 2021, <https://www.icriq.com/fr/>.

16 Industrie qui, bien que les établissements n'émettent pas autant de GES individuellement, reste un des secteurs avec la plus haute intensité carbone au Québec et dont les activités sont en déclin. Voir Julia POSCA et Bertrand SCHEPPER, op. cit., p. 31-32.

Le tableau 1 présente les effets sur l'emploi par million de dollars de production de diverses industries au Québec. Cela permet de voir que plusieurs industries considérées comme étant à plus faible intensité carbone sont aussi associées à un nombre beaucoup plus grand d'emplois¹⁷.

Les données présentées au tableau 1 indiquent qu'en axant la transformation du tissu industriel sur des secteurs à plus faible intensité carbone, comme l'efficacité énergétique ou les transports en commun, l'effet sur l'emploi sera supérieur à celui qu'auraient des investissements dans les industries les plus polluantes du Québec.

Le Québec peine à atteindre ses propres objectifs environnementaux et ceux nécessaires au respect des cibles de l'accord de Paris. S'il est vrai que certaines mesures annoncées sont louables et vont contribuer à l'atteinte de ces objectifs, l'approche gouvernementale laisse encore trop de place au libre marché dans la gestion des émissions de GES. Si rien n'est fait, bien des travailleurs et des travailleuses risquent de perdre leur emploi pour des raisons environnementales. À terme, le gouvernement doit mettre en place des mesures de transition juste permettant d'accompagner les employé·e·s des industries polluantes et leurs communautés, mais aussi travailler à diversifier le paysage industriel en soutenant les secteurs les moins polluants pour mieux atteindre ses objectifs environnementaux.

17 Les technologies vertes font partie de l'éventail de mesures à prendre pour diminuer les émissions de GES, mais elles ne peuvent nous exempter d'une remise en cause du dogme de la croissance sur lequel repose l'économie capitaliste. Voir Rosalie THIBAUT, *Les technologies "propres" au service de la relance d'un capitalisme "vert"*, IRIS, 8 septembre 2021, <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/environnement-ressources-et-energie/les-technologies-propres-au-service-de-la-relance-d-un-capitalisme-vert/>.

TABLEAU 1

Nombre d'emplois et intensité en émission de GES par million de dollars de production, Québec, 2017

	Emplois par million de dollars de production directe et indirecte au Québec	Intensité directe et indirecte en émission de GES (t par millier de dollars de production) selon Statistique Canada ***
Moyenne, total des industries	8	0,36
Foresterie	6,6	1,06
Extraction d'or	4	0,41
Extraction de fer	1,9	0,41
Soutien à l'extraction minière	7,9	0,46
Distribution de gaz naturel	3,4	0,45
Usine de pâtes et papiers	4,2	2,87
Raffinerie de pétrole	0,3	1,45
Fabrication de ciment	6,4	1,64
Fabrication d'autobus	2,4	0,31
Transport en commun *	Entre 14 et 17	0,32
Efficacité énergétique **	Entre 14,1 et 30	Entre 0,09 et 0,23
Éducation primaire et secondaire	14,4	0,09
Soins de santé	12,7	0,1

* Urbain et interurbain.

** Incluant les services-conseils et l'installation de mesures en efficacité énergétique.

*** Notez que ce ratio n'inclut pas la pollution des cours d'eau et des terres.

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, *Tableau 36-10-0595-01, Multiplicateurs d'entrées-sorties, provinciaux et territoriaux, niveau détail* ; BLUE GREEN CANADA, *More Bang for our Buck : How Canada can create more energy jobs and less pollution*, 2012, p. 16, <https://bluegreencanada.ca/wp-content/uploads/sites/19/2021/11/More-Bang-for-Buck-Nov-2012-FINAL-WEB.pdf> ; DUNSKY ENERGY CONSULTING, *The economic impact of improved energy efficiency in Canada : Employment and other economic outcomes from the pan-canadian Framework's energy measures*, 2018, p. 4, https://cleanenergycanada.org/wp-content/uploads/2018/04/TechnicalReport_EnergyEfficiency_20180403_FINAL.pdf ; STATISTIQUE CANADA, *Tableau 38-10-0098-01, Intensité directe et indirecte en énergie et émissions de gaz à effet de serre, selon les industries*, calcul des auteurs.